

L'ACCUEIL DES MINEURS ET DES JEUNES ADULTES ETRANGERS EN MEURTHE-ET-MOSELLE **EN DANGER !**

Le 23 novembre 2023, des salarié.e.s du Conseil départemental, du REMM et de l'Association REALISE se sont réuni.e.s pour discuter, échanger et partager les expériences vécues à propos des conditions d'accueil des jeunes mineurs étrangers et, par ricochet, des conditions de travail effectuées par tous les salarié.e.s accompagnant.e.s.

LE MOINS QUE L'ON PUISSE DIRE, C'EST QUE LE CONSTAT EST ALARMANT !!!

La Meurthe-et-Moselle a réparti les accueils de ces adolescents et jeunes adultes étrangers sur trois types d'hébergement : des foyers d'au minimum **29 jeunes**, des appartements dispersés uniquement sur le Grand Nancy et **des hôtels !**

En premier lieu, Le collectif réuni a fait le constat d'une discrimination factuelle dans la prise en charge de ces jeunes étrangers. Que ce soit en terme de taux d'encadrement, du prix de journée, des moyens alloués à leur prise en charge, force est de constater qu'il y a bien une très grande différence de traitement que l'on soit étranger ou français.

CELA BAFOUE LE PRINCIPE UNIVERSALISTE DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE EN FRANCE, et contrevient au respect de la convention internationale des droits de l'enfant dont la France est signataire. Des foyers de 29 jeunes étrangers alors que la moyenne est de 10 à 12 partout ailleurs, des référents de l'ASE qui assurent le suivi de **70 jeunes**, etc...

Avec des taux d'encadrement bien trop faibles, le travail d'accompagnement éducatif, social et administratif est bien trop important. Il faut évidemment ajouter les suivis médicaux, psychologiques et de préventions diverses. Les infirmières sont saturées par le nombre de suivis et la complexité des situations.

Les mineurs qui arrivent en Meurthe-et-Moselle, comme partout en France, sont loin de leurs familles, ont subi des parcours migratoires très souvent traumatiques. Selon les jeunes, les relations sont parfois rendues difficiles à cause de la barrière de la langue qui nécessite une attention encore plus accrue et donc du temps et de la persévérance pour les accompagner au mieux.

Ils'ensuit quel'effectif excessif de jeunes dans dans ces foyers, avec, donc, la concentration des angoisses, des insécurités et des sentiments de ne pas être bien accompagnés et écoutés, amènent, quelquefois à des situations de conflits et de violences qui deviennent difficiles à apaiser.

LA SPIRALE D'UN CERCLE VICIEUX EST PRÉSENTE, mêlant les

angoisses liées à la migration, à leurs histoires de vie avec des conditions d'accueil précaires et largement insuffisantes pour répondre aux besoins des jeunes.

La discrimination s'opère ainsi par ricochet ou effet « domino » surtout quand il s'agit d'assurer au mieux des suivis médicaux, psychologiques, scolaires, professionnels. Difficultés pour entretenir des relations plus individualisées pour prévenir des situations de violences, de « décrochage » psychique. ou encore de rassurer pour le passage à la majorité...

LES ÉQUIPES ÉDUCATIVES ET LES PERSONNELS DE SANTÉ N'ONT PLUS ASSEZ DE TEMPS !

Tous les personnels sont impactés, les éducatrices, teurs, de jour comme de nuit, les maître.esses de maison, les infirmiers.ières, personnels administratifs et techniques.

Nous faisons le constat que cette surcharge de travail par les équipes n'est pas à l'identique de l'ensemble des enfants et adolescents sur le territoire.

PAR CONSÉQUENT

– NOUS DEMANDONS QUE LES JEUNES ÉTRANGERS BÉNÉFICIENT, AU TITRE DE L'UNIVERSALISME DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE EN FRANCE ET AU TITRE DE LA CONVENTION INTERNATIONALE DES DROITS DE L'ENFANT, ***DES MÊMES DROITS QUE LES AUTRES JEUNES.***

– NOUS DEMANDONS À ***ÊTRE AUSSI ENTENDUS ET RECONNUS COMME EXPERTS DE NOTRE TRAVAIL D'OBSERVATION ET D'ANALYSE.*** NOUS VOULONS PARTICIPER ACTIVEMENT AUX ORIENTATIONS DES JEUNES MAIS AUSSI AUX RÉFLEXIONS POUR IMAGINER DES STRUCTURES D'ACCUEIL ADAPTÉES ET RENFORCÉES SELON LES SITUATIONS RENCONTRÉES (TROUBLES PSYCHIQUES, PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE, DÉCROCHAGE SCOLAIRE, ACCUEIL DES JEUNES FILLES ADOLESCENTES ...)

– NOUS DEMANDONS ***L'ANTICIPATION SYSTÉMATIQUE DE L'ACCUEIL*** DANS LES PRÉPARATIONS BUDGÉTAIRES PLUTÔT QUE DE DEVOIR RÉAGIR À L'URGENCE PROVOQUANT DES SITUATIONS DE DANGER POTENTIEL POUR LES JEUNES. CE MANQUE D'ANTICIPATION ENTRAÎNE UNE NOUVELLE CONFUSION QUI S'INSTALLE, DANS LES SERVICES DES « PRIMO-ARRIVANTS », QUI RÉ-OUVRENT UN HÔTEL ET MIXENT DES JEUNES EN COURS D'ÉVALUATION, AVEC DES JEUNES CONFIÉS QUI REVIENNENT DANS CE SERVICE FAUTE DE SOLUTIONS LIÉES À LEURS SITUATIONS ET DES RÉ-ORIENTATIONS ISSUES D'AUTRES DÉPARTEMENTS...

– POUR METTRE EN APPLICATION CES MESURES, NOUS DEMANDONS ***L'EMBAUCHE SUFFISANTE ET NÉCESSAIRE*** POUR METTRE EN PLACE LA ***FIN DE CETTE DISCRIMINATION***, POUR AUGMENTER LE TAUX D'ENCADREMENT, ET POUR METTRE EN PLACE DES UNITÉS D'ACCUEIL RENFORCÉES QUAND LE BESOIN EST EXPRIMÉ PAR LES PROFESSIONNELS DU TERRAIN ET PAR LE QUOTIDIEN DES JEUNES.

Pour tous ceux qui le souhaitent, Salariés de toutes les unités, du REMM, de l'association REALISE, du Conseil Départemental, il est possible de venir au REMM

LE MARDI 5 DÉCEMBRE, 1 A RUE BEL AIR À LAXOU DÈS 9H.

Il se tiendra ce jour-là, le conseil de surveillance du REMM à 9h30.
Ca sera l'occasion de rencontrer les responsables politiques et administratifs de la protection de l'enfance de Meurthe-et-Moselle.

Un préavis de grève a été déposé par la CGT du REMM.